

Hospitalisation à Domicile (HAD)

L'hospitalisation à domicile est une forme d'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile des usagers des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé.

L'HAD concerne des malades de tous âges atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques qui, en l'absence de prise en charge en structure d'hospitalisation à domicile, relèveraient d'une hospitalisation complète.

Elle peut intervenir pour de la médecine post-chirurgicale, obstétrique, soins de suite, traitement du cancer, soins palliatifs, pansements complexes...

La coordination des professionnels au domicile permet d'assurer une permanence des soins 24h/24h, 7j/7.

L'HAD intervient exclusivement sur prescription médicale et avec l'accord du médecin traitant. C'est lui qui assure la prise en charge médicale tout au long du séjour. L'HAD est remboursée par l'Assurance maladie.

L'équipe soignante est pluridisciplinaire. Elle est composée de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales, d'aides-soignantes, psychologues, kinésithérapeutes, sages-femmes...

Coordonnées :

Soins hospitaliers à domicile - Loir et Cher - La Chaussée Saint Victor - LNA Santé

6 Rue Emile Roux

41260 La Chaussée-Saint-Victor

02 54 55 16 00

Pour plus d'informations, cliquez sur les liens suivant :

<https://had-loiretcher.lna-sante.com/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F732>

Mise à jour le 21/09/2021

Si vous avez connaissance d'informations complémentaires ou de modifications,
n'hésitez pas à nous en faire part au 02-54-58-43-79